

## CONSEIL MUNICIPAL DU 03 NOVEMBRE 2021 19 HEURES

Le mercredi 03 novembre 2021 à 19 h, régulièrement convoqué, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Michel DEBOUVERIE, Maire de COMBAS.

Présents : Michel DEBOUVERIE, Alain ZARAGOZA, Olivier BRISSAC, Christian YARD, Stéphanie SAINT JOURS, Annie SANCHEZ, Julia RUBIN, Séverine CARDINALE, Lionel VERRUN, Gérard VERDIER, Florence PELLECUER, Sylvain MOFFRONT, Nicolas MOLIERE.

Absents excusés : Carole QUERELLE

Procurations :

Alain ZARAGOZA est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la réunion du 20 octobre 2021 qui est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

### POINT SUR LE PROJET CAVE DE COMBAS.

Le Conseil Municipal réaffirme sa volonté de se donner du temps pour trouver une solution de non démolition du bâtiment principal de la cave considéré comme un des éléments importants du patrimoine historique de la commune.

M.VERRUN Lionel demande de sortir pour ne pas prendre part aux débats et au vote.

Du fait des derniers contacts pris, il apparaît que la garantie pour pourvoir à cette solution passe par l'achat de la cave de Combas.

Pour éviter des longs conflits juridiques, Monsieur le Maire propose de faire une nouvelle offre pour l'ensemble des parcelles cadastrées : D 1271, D 1272, D 100, D 1144 et D 1384 d'un montant forfaitaire maximum de 265 000 € sous réserve que les Domaines valident ce montant et que les bâtiments soient débarrassés et vidés de leurs matériels.

Après débats le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents :

- Cette proposition pour l'achat des parcelles cadastrées D 1271, D 1272, D 100, D 1144 et D 1384 pour un montant forfaitaire maximum de 265 000 € sous réserve que les Domaines valident ce montant et que les bâtiments soient débarrassés et vidés de leurs matériels.
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire de signer tous documents se rapportant à ce dossier.

### APPEL D'OFFRE ESPACE FESTIF POLYVALENT.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre des travaux de l'espace festif polyvalent, il convient de lancer un marché d'appel d'offre.

Le montant estimatif de ce projet s'élève à 104 446.68 € HT soit 125 336.014 € TTC

Après débat, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- approuve ces travaux pour un montant estimatif de 104 446.68 € HT soit 125 336.014 € TTC
- autorise Monsieur le Maire à lancer le marché appel offre,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

### PROJET CITY PARK

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'envoyer une demande à la CCPS afin de solliciter une aide de 30 000€ pour la réalisation d'un City Park sur la Commune.

Sans que le dossier soit formel, cette demande permet de le positionner sur le budget de la CCPS. Des éléments complémentaires seront présentés lorsque le projet sera plus avancé.

La discussion de la localisation est encore en suspens, plusieurs lieux sont éligibles. De prochaines réunions seront organisées.

Après débats le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents :

- La demande de subvention faite auprès de la Communauté de Communes du Pays de Sommières pour un montant de 30 000 €.
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire de signer tous documents se rapportant à ce dossier.

#### CORRESPONDANT ALIMENTAIRE AUPRES DU PETR

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la demande du PETR Vidourle Camargue pour désigner un correspondant alimentaire.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée s'il y a un candidat. Monsieur Christian YARD se propose pour occuper ce poste.

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Monsieur Christian YARD, comme correspondant alimentaire au PETR Vidourle Camargue.

#### PETITION DU SYNDICAT DU BOIS DES LENS

Gerard VERDIER et Christian YARD, délégués de la commune de Combas auprès du syndicat du bois des Lens font état de la demande de ce dernier quant au projet de mise en place de cinq éoliennes sur le territoire de la commune de Moulezan. Après discussion, il est constaté que ce type de demande se rattachant aux projets éoliens a déjà été formulée par le passé :

- En 2014, vis à vis du projet de mise en place d'un parc éolien dans le bois des Lens sur le territoire de la commune de Combas.
- En 2019 avec une demande d'exclusion de la commune de Combas du futur schéma éolien régional

Dans les deux cas, le Conseil Municipal s'est positionné à la majorité contre ce type de projet, principalement par rapport aux risques encourus, en particulier le risque incendie.

Le Conseil Municipal constate que cette situation reste inchangée. Il confirme de fait sa position hostile en l'état au projet.

Un courrier faisant état de cette position sera transmis au syndicat du bois des Lens.

#### PRIME DE FIN D'ANNEE DANS LE CADRE DU C.I.A Complément Indemnitaire Annuel

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la possibilité de verser une prime de fin d'année aux employés municipaux sous forme de Complément Indemnitaire Annuel (CIA).

Après débats le Conseil Municipal approuve une prime pour :

BOBET Ghislaine de	600 €
LABRIC Olivier de	600 €
PAYA Joséphine de	120 €

#### QUESTIONS DIVERSES

##### Eclairage jeu de boules

L'éclairage du terrain de boules restant parfois allumé pendant la nuit, l'Entreprise DAUDET électricité a été sollicitée pour installer un minuteur.

Le devis proposé s'élève à 755.98 € HT.

Après débats le Conseil Municipal estime que le montant est trop important et préfère au moins dans un premier temps la mise en place d'un panneau rappelant la nécessité de fermer la lumière au départ des utilisateurs la nuit.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00

